

Conseil d'Administration AEFE 27 novembre 2025

Déclaration liminaire de la FSU

La FSU tient d'abord à attirer l'attention du Conseil d'administration sur la journée du 25 novembre, journée internationale de **lutte contre les violences faites aux femmes**. L'implication de notre fédération est sans faille sur cette question, que nous portons au quotidien.

Concernant les mesures exceptionnelles que l'opérateur public appliquera en 2026, nous nous exprimerons lors du point de l'ordre du jour. Notons que, dès à présent, l'établissement franco-mexicain que beaucoup vantent comme un modèle à suivre semble demander son déconventionnement pour la rentrée 2026.

Nous tenons ici à faire **notre propre rapport d'activité** du point de vue des personnels.

Concernant le **recrutement des postes de détachés enseignants** pour la rentrée 2026 :

La FSU dénonce une **gestion chaotique des publications ou non publications** des postes susceptibles d'être vacants ou vacants. Certains sont escamotés en dehors de tout processus transparent et rationnel : les établissements font remonter les postes vacants et susceptibles de l'être, et le secteur géographique, la DDAR ou le délégué régional décident de les publier ou non, quand bien même ils existent sur la carte des emplois ! Non seulement ces fermetures sont le fait du prince et font fi de toutes les règles de l'opérateur public, mais elles génèrent une **confusion sans précédent**, chez les collègues, dans les directions d'établissement et certains postes diplomatiques.

Concernant les personnels de droit local :

Dans les EGD, comme au Maroc ou en Espagne, les **négociations salariales** sont totalement bloquées pour des raisons budgétaires. Ceci dure parfois depuis plusieurs années et alors que l'inflation a fortement augmenté. Ce n'est pas du tout une bonne politique de ressources humaines et nous nous mobiliserons auprès de nos collègues, par solidarité et conviction.

Dans certains conventionnés, comme au Honduras, nos collègues suivent des mouvements de grève pour combattre l'**externalisation de services**. Nous les soutenons totalement! Citons aussi le cas du Vanuatu où des personnels ont été licenciés l'année dernière sans que l'Agence ne puisse ou ne veuille intervenir.

Partout, les **atteintes au droit syndical** se multiplient avec parfois des postures zélées qui n'ont pas lieu d'être comme à Pékin les propositions de réécriture du règlement intérieur, ou à Bucarest où l'on refuse dans un premier temps à un personnel de droit local une formation syndicale, pour ensuite lui demander de rattraper les heures. Rien ne l'impose, il s'agit d'attaques portées à l'exercice du droit syndical.

Ainsi, ce que vivent les personnels détachés comme recrutés locaux est donc bien éloigné du tableau idyllique que l'on pourra lire ou que nous entendrons sur le fonctionnement du réseau. Les collègues sont toutes et tous en attente de mesure, inquiets de l'avenir de leur établissement, qu'ils soient EGD ou conventionnés. Il faut certes résoudre la question financière, mais on ne peut toucher à la structure du réseau, pour paraphraser Montesquieu, que "d'une main tremblante". L'enjeu est de **préserver le réseau des établissements AEFE**, les seuls que l'Agence pilote réellement.

S'ajoute à cela la souffrance des personnels engendrée par l'entêtement du MENJ sur le bornage des détachements, y compris pour les formateurs désormais. Cela pénalise fortement l'AEFE et réduit encore un peu plus son attractivité. Il est temps que la Direction de l'opérateur public défende avec force et conviction ses personnels et son réseau, notamment en incitant le MENJ à renoncer à cette limitation des détachements nocive et contre-productive.

Dans le même ordre d'idée, la mise en place de la **protection sociale complémentaire** à l'étranger va fortement pénaliser les personnels de l'étranger en termes de coût mais également sur la couverture des frais médicaux et hospitaliers à hauteur de 90% au lieu de 100% comme jusque-là.

Les personnels font montre d'un professionnalisme et dévouement sans faille comme l'attestent la vitalité de nos établissements au quotidien et l'excellence des résultats. Tout projet qui consiste à s'attaquer aux personnels affaiblit aussi l'opérateur public. Pour la FSU, cela est hors de question!

Le 2 décembre, la FSU appelle à la grève dans l'ensemble du réseau et en centrale.